



Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



# Gestion responsable et durable des forêts privées

**Frédéric-Georges Roux**  
Président de l'Union Régionale  
des syndicats de Forestiers Privés de  
Provence-Alpes-Côte d'Azur  
(Mazaugues, 19 septembre 2015)

*« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »*

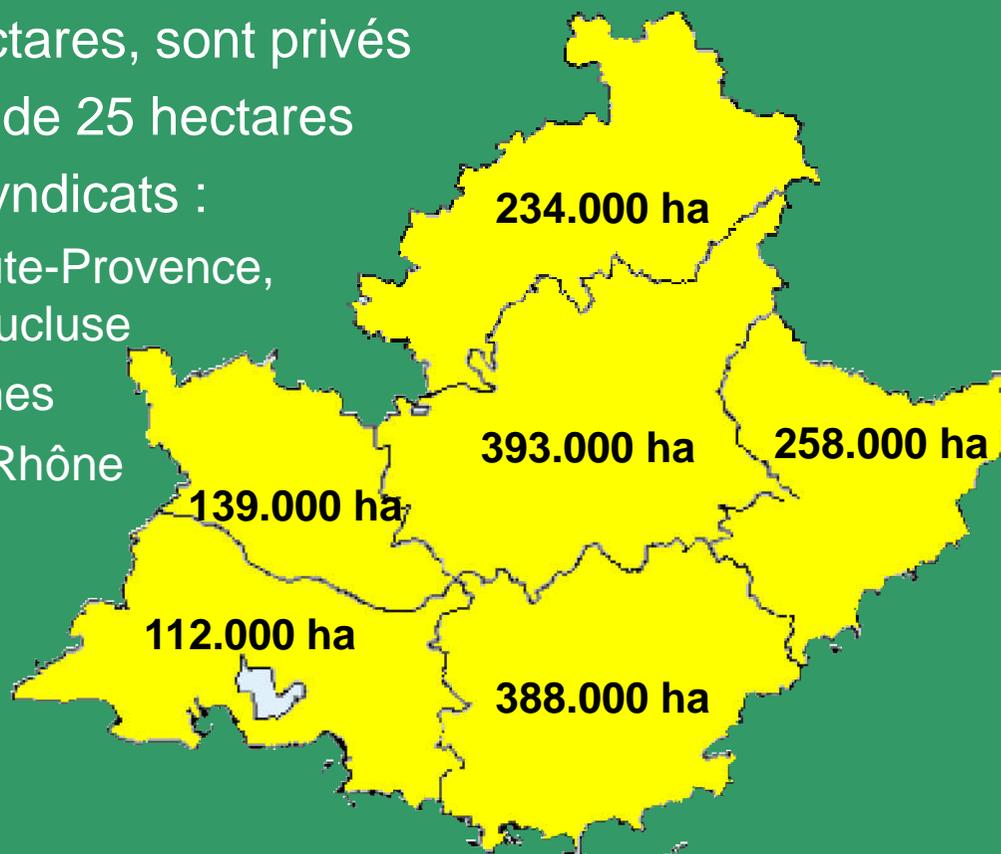


FRANSYLVA  
UR PACA

# La forêt privée de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- La forêt couvre 48 % de la surface de la Région (1 524 000 hectares)
- Dont 2/3, soit 1 034 000 hectares, sont privés
- 4.000 propriétaires ont plus de 25 hectares
- Ils sont représentés par 4 syndicats :
  - Syndicat des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes et du Vaucluse
  - Syndicat des Alpes-Maritimes
  - Syndicat des Bouches-du Rhône
  - Syndicat du Var
- Regroupés au sein d'une Union Régionale
- Adhérent à la Fédération « Forêt Privée Française »
- Administrateur de l'Interprofession Régionale de la Filière Forêt-Bois



« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »

# La loi d'Orientation Forestière de 2001 attribue trois fonctions de la forêt



Fonction de  
Production



Fonction  
Environnementale



Fonction Sociale





FRANSYLVA  
UR PACA

# Code Forestier (2012) : principes généraux

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

## Article L112-1

- Les forêts, bois et arbres sont placés sous la sauvegarde de la Nation, sans préjudice des titres, droits et usages collectifs et particuliers.
- Sont reconnus d'intérêt général la mise en valeur et la protection des forêts ainsi que le reboisement. Il est tenu un inventaire permanent des ressources forestières de la Nation.

## Article L112-2

- Tout propriétaire exerce sur ses bois et forêts tous les droits résultant de la propriété dans les limites spécifiées par le présent code et par la loi, afin de contribuer, par une gestion durable, à l'équilibre biologique et à la satisfaction des besoins en bois et autres produits forestiers.
- Il en réalise le boisement, l'aménagement et l'entretien conformément à une sage gestion économique.



Forêt  
Privée  
Française

« *Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous* »



FRANSYLVA  
UR PACA

# Ce qui donne trois rôles aux forestiers privés

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

## 1. Économique (sylviculteur) : Production

- Bois et biomasse correctement rémunérés (bois-énergie, bois industrie et bois d'œuvre)
- Produits de cueillette (champignons, châtaignes...)
- Prestations agricoles : sylvo-pastoralisme

## 2. Social : Multifonctionnalité

- Chasse Sports, Tourisme, Évènements, Randonnées...
- Volontairement (et donc sans les subir)
- Correctement rémunérés

## 3. Environnemental : Services écologiques

- Stockage du carbone, photosynthèse, filtrage de l'eau...
- Paysage, Biodiversité
- Trouver la voie pour en percevoir des « aménités » raisonnables



« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »



FRANSYLVA  
UR PACA

# Nos forêts sont les premiers protecteurs de l'environnement

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Elles filtrent l'eau, stockent le carbone (UN m<sup>3</sup> de bois stocke UNE tonne de CO<sup>2</sup>), produisent de l'oxygène et sont les principaux réservoirs de biodiversité :
  - 136 espèces d'arbres
  - 73 espèces de mammifères
  - 120 espèces d'oiseaux
  - 72% des espèces de la flore française
- 2,4 milliards de m<sup>3</sup> de bois sur pied en France
- Elles produisent chaque année 100 millions de m<sup>3</sup> de bois, et l'on en récolte que 60 % (seulement 15 % dans le Var)
- Chaque année 60 millions d'arbres sont plantés
- Et surtout, nos forêts sont gérées durablement



Forêt  
Privée  
Française

« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »

# La forêt française est gérée de façon durable

- Forêts publiques (communes, départements, État pour les forêts domaniales dont Canjuers dans le Var)
  - soumises au Régime Forestier, géré par l'ONF
- Forêts privées, gérées par les particuliers, à leurs frais, conseillés par le CNPF, contrôlés par la DDTM...
  - Code Forestier (et autres réglementations multiples : une forêt de codes et de contraintes...)
  - Schéma Régional de Gestion Sylvicole...



1346 : Philippe de Valois  
instaure le premier code forestier

1291 : Philippe le Bel  
créé l'Administration des Eaux et Forêts





# Nous sommes les premiers défenseurs de l'environnement

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Comme les associations écologistes, nous défendons la nature, et nous sommes, sur le terrain et en première ligne, les véritables acteurs de la protection de l'environnement
- Gestionnaires des espaces naturels, nous sommes, plus parfois que les autres associations, en position d'agir
- Si tant de sites d'intérêt écologique ont été inventoriés dans nos forêts, c'est que nous avons su en préserver la biodiversité jusqu'à ce jour
- Au niveau national, les représentants des associations écologistes l'ont bien compris et ont publié avec ceux des forestiers publics et privés une plate-forme de politique commune FNE-France Forêts



« *Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous* »

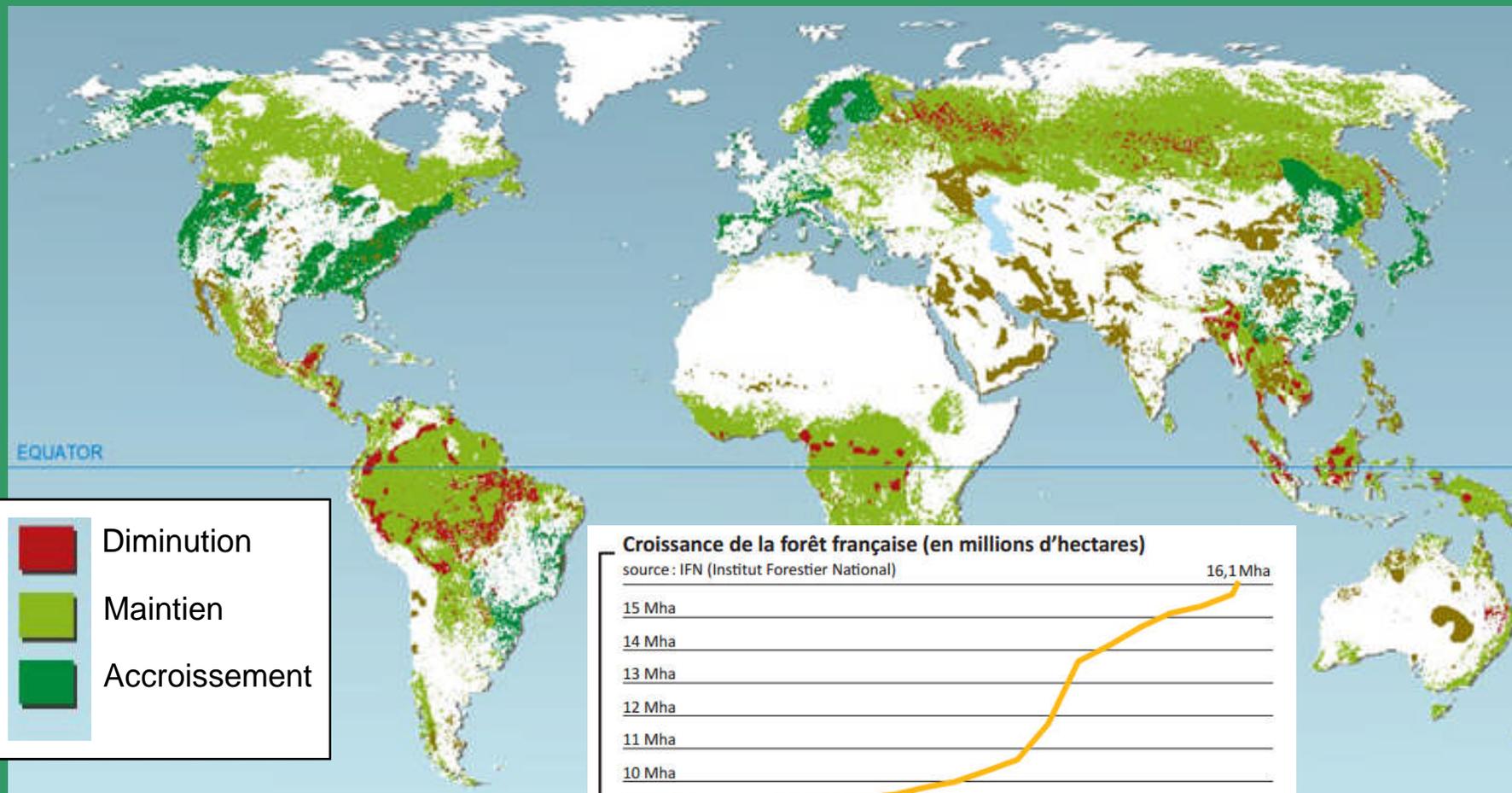


FRANSYLVA

UR PACA

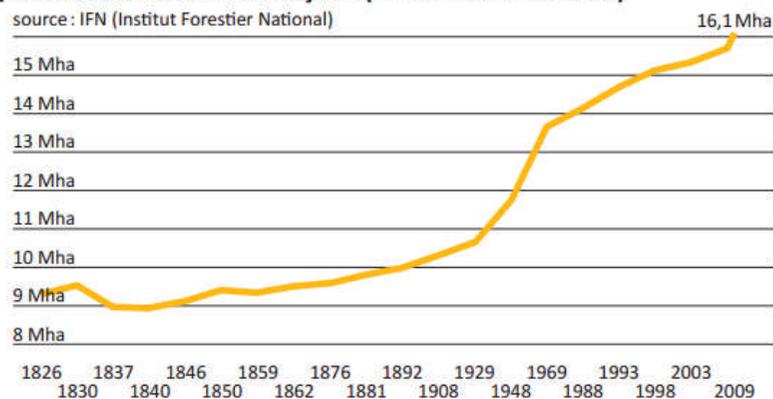
# « Déforestation » n'est pas Français

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Croissance de la forêt française (en millions d'hectares)

source : IFN (Institut Forestier National)



Forêt  
Privée  
Française

« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »



FRANSYLVA  
UR PACA

# Couper des arbres relève de la gestion durable

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Faute d'une exploitation suffisante, nos forêts sont abandonnées
- Elles envahissent et détruisent des terres agricoles
- La forêt part en fumée et chauffe les nuages
- Le milieu se ferme et nuit à la biodiversité
- Une forêt bien exploitée est une forêt sauvée
- Après une coupe ça repousse, le paysage retrouve vite sa beauté
- Nous pouvons saisir les opportunités : Inova, E.ON...
- Il n'y a aucun risque de déforestation :
  - La gestion forestière est très encadrée
  - Ce n'est pas la ressource qui manque
  - Encore faudrait-il que la filière se réveille et se structure un peu mieux



## SAUVONS LA FORÊT COUPONS DES ARBRES

Une forêt bien entretenue et exploitée brûle moins souvent  
et se développe  
alors qu'une forêt laissée à l'abandon dépérit et meurt



Les coupes contribuent à la biodiversité, car elles permettent :

- de créer des îsnières et des clairières diversifiant les milieux,
- de renouveler la forêt et de maintenir les arbres en pleine vigueur en diversifiant les âges et les espèces,
- de modeler les paysages et de les varier,
- de récolter du bois qui est l'éco matériau par excellence,
- d'apporter de la lumière au sol, ce qui renforce ses activités biologiques en favorisant la végétation, la floraison, ainsi que le cycle de l'eau dans l'écosystème.

Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous

Syndicat des Propriétaires Forestiers et Sylviculteurs du Var  
Maison de la forêt : Quartier des Lauves, 83340 Le Luc-en-Provence  
Tél : 04 94 50 09 76 - Mail : spfsvar@aol.com



« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »



FRANSYLVA  
UR PACA

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



# La gestion forestière est très encadrée



- Une forêt de codes :  
Code Forestier, Code Rural, Code de l'Environnement, Code de l'Urbanisme, Code du Travail...
- Des classements multiples et multipliés : EBC, Natura 2000, PNN, PNR, RNN, RBI, APB, Znieff...
- Des contraintes liées à la biodiversité (SRCE et TVB) et au respect des paysages (coupes rases...)
- Des contraintes d'accès et de sécurité (OLD, DFCI...)
- Des documents de gestion durable :
  - PSG (Plan Simple de Gestion) : obligatoire si plus de 25 hectares, facultatif entre 10 et 25 hectares
  - Règlement Type de Gestion, Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles
- Plus... la certification volontaire (PEFC)

« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »

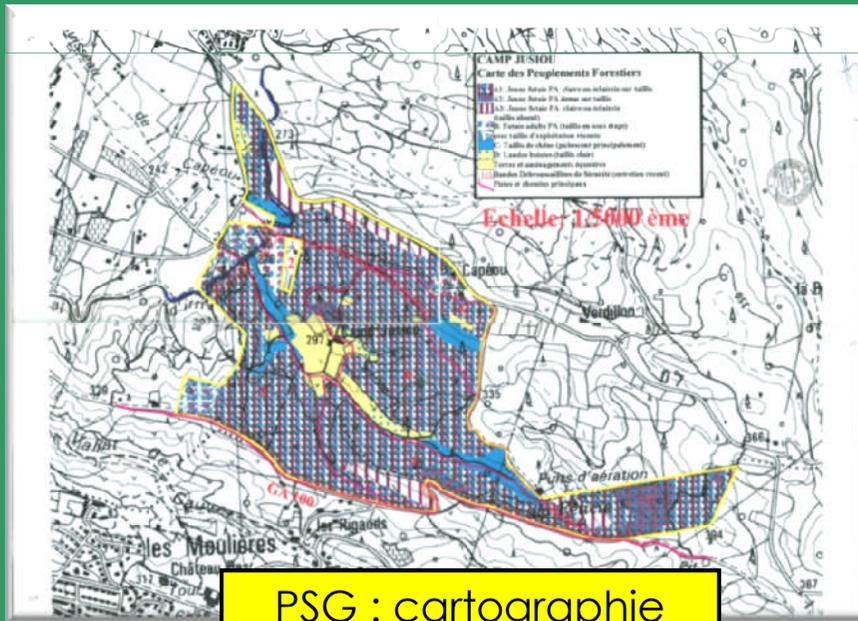


UR PACA

# Plan Simple de Gestion

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Produire du bois commence par la gestion de sa forêt,
- Le Plan Simple de Gestion est obligatoire pour les forêts de plus de 25 hectares, possible et volontaire entre 10 et 25 hectares.
- Il existe aussi un Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles et des Règlements Types de Gestion



PSG : cartographie



Coupe de pins avec broyage en vue de régénération des chênes blancs



7 ans après

« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »





UR PACA

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

# Documents de gestion durable

- PSG : un document plus difficile que « simple »
  - Décrire (parcelles et peuplement), exprimer des objectifs, planifier en respectant les règles du Schéma Régional de Gestion Sylvicole
  - Quelques avantages fiscaux mais pas de sanctions
- Respect des orientations du Schéma Régional de Gestion Sylvicole (SRGS) mis au point par le CRPF PACA et validé au niveau ministériel
- 1.300 propriétaires varois avec plus de 25 hectares, mais moins de 500 ont à ce jour établi et fait approuver un PSG

Qui sont les autres et Pourquoi ?

1. L'« entreprenant » gère, qui sait qu'il faut en faire un et qui est mûr
2. Le « pyrophobe indépendant » débroussaille, coupe les pins
3. Le « passif ordinaire » affectif, s'y promène, laisse chasser, cueillir
4. le « désenchanté » n'y croit plus, n'a pas d'héritier pour reprendre
5. Le « détaché » n'y voit qu'un intérêt foncier



*« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »*



UR PACA

# Ce n'est pas la ressource qui manque

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Surface forestière varoise : 376.000 ha
  - dont 290.000 ha de forêt privée
- Accroissement annuel : 1.000.000 m<sup>3</sup>  
sans oublier le stock sur pied lié à 70 années  
de quasi non-exploitation
- Récolte forestière 2011 : 189.000 m<sup>3</sup> (19%)  
dont :
  - Bois industrie (trituration résineux) : 107.000 m<sup>3</sup>
  - Bois d'œuvre : 2.000 m<sup>3</sup>
  - Bois énergie : 80.000 m<sup>3</sup>
- Besoins totaux annuels pour Inova : 180.000 tonnes  
(220.000 m<sup>3</sup>)

(en outre le plan d'approvisionnement prévoit que seulement  
40 % de la biomasse sera d'origine varoise)



« *Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous* »



UR PACA

# La forêt varoise est sous-exploitée

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Premier département français par la variété des essences
- 380.000 hectares boisés dont 300.000 sont notre propriété (soit 50 % de la surface du Var)
- **Accroissement annuel : 2 à 3 m<sup>3</sup>/ha, soit 1.000.000 m<sup>3</sup> de bois en plus, dont à peine 20 % est exploité**

**Bois non exploité : 81 %  
(environ 800.000 m<sup>3</sup>)**



**Pâte à papier : 11 %  
(environ 115.000 m<sup>3</sup>)**



**Bois bûche : 6,5 %  
(environ 65.000 m<sup>3</sup>)**



**Plaquettes forestières : 1,5 %  
(environ 15.000 m<sup>3</sup>)**



**Bois d'œuvre : négligeable**



« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »



UR PACA

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

# Pourquoi ne récolte-t-on pas plus de bois dans le Var ?

- Le marché local n'était pas plus demandeur
- Le prix offert est souvent insuffisant pour être incitatif
- Il n'y a presque plus de scieries
- Les habitants se chauffent au fuel, au gaz ou à l'électricité
- Le pin d'Alep n'est pas certifié pour les charpentes
- Les expériences de coupe sont souvent désastreuses
- Les exploitants forestiers manquent de visibilité et de capacité financière pour investir et se développer
- Ça abîme le paysage et couper un seul arbre est perçu comme le premier pas vers la déforestation
- Il n'y a pas d'accès forestiers pour les grumiers
- Les collines sont en pente
- Les lois, règlements et zonages sont décourageants...

**Ce ne sont donc pas les freins qui manquent**



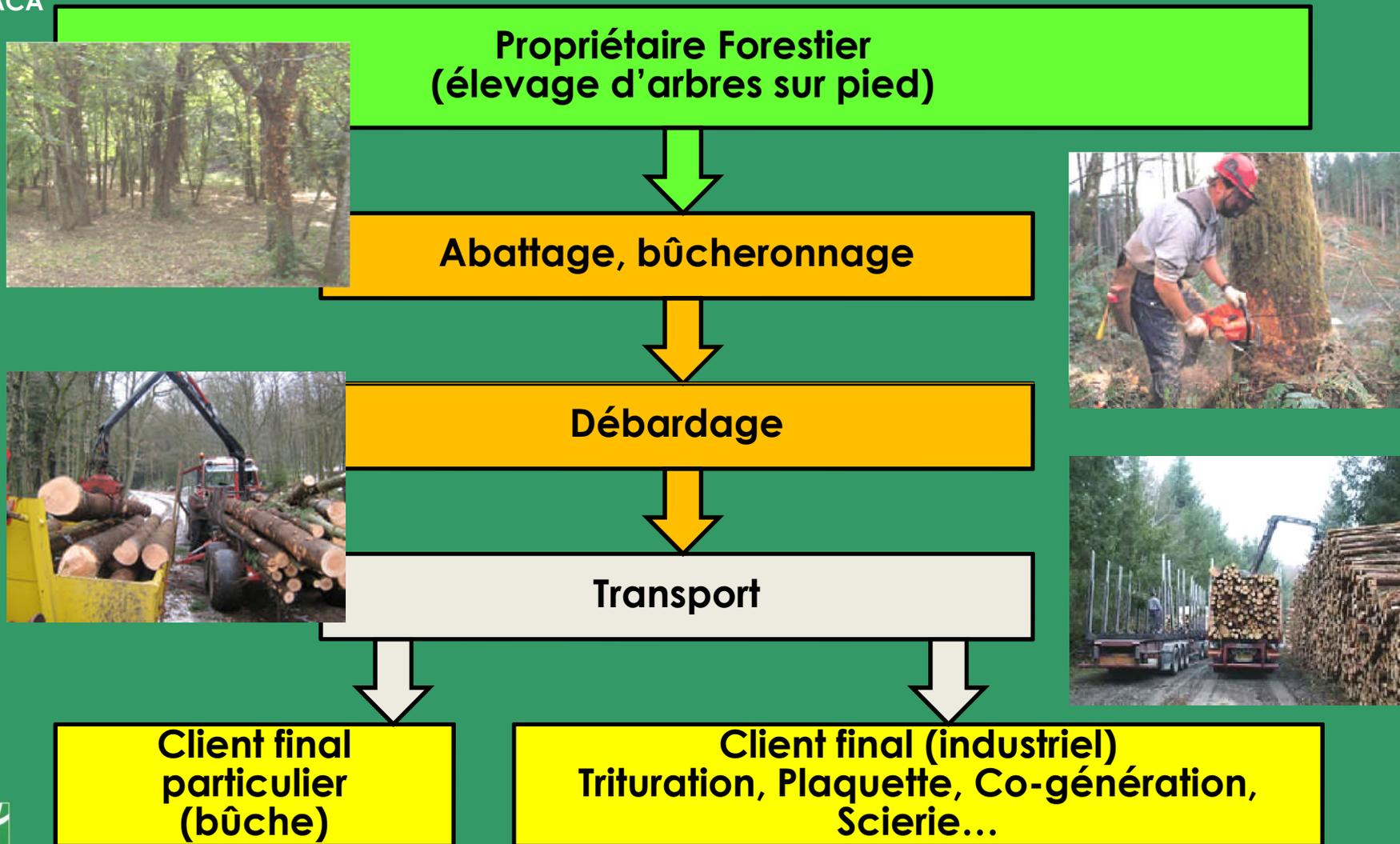
« *Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous* »



FRANSYLVA  
UR PACA

# La filière Bois : Flux matière

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



Forêt  
Privée  
Française

« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »



UR PACA

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

# Comment et à qui un propriétaire forestier peut-il vendre son bois ?

- Sur pied
  - L'acheteur fait son affaire de l'abattage, du débardage, du façonnage et de l'enlèvement
- Façonné
  - Stères ou bûches tronçonnées, éventuellement fendues et/ou livrées
  - Billes, rondins ou billons bord de route
  - Le propriétaire fait son affaire du façonnage (lui-même, avec ses salariés ou prestataires en ayant alors levé la présomption de salariat)
  - Il est normalement inscrit au RCS, cotise à la MSA et parfois facture la TVA
- Il y a trois catégories d'acheteurs possibles :
  - L'Exploitant Forestier
  - L'Entrepreneur de Travaux Forestiers
  - Le particulier



« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »

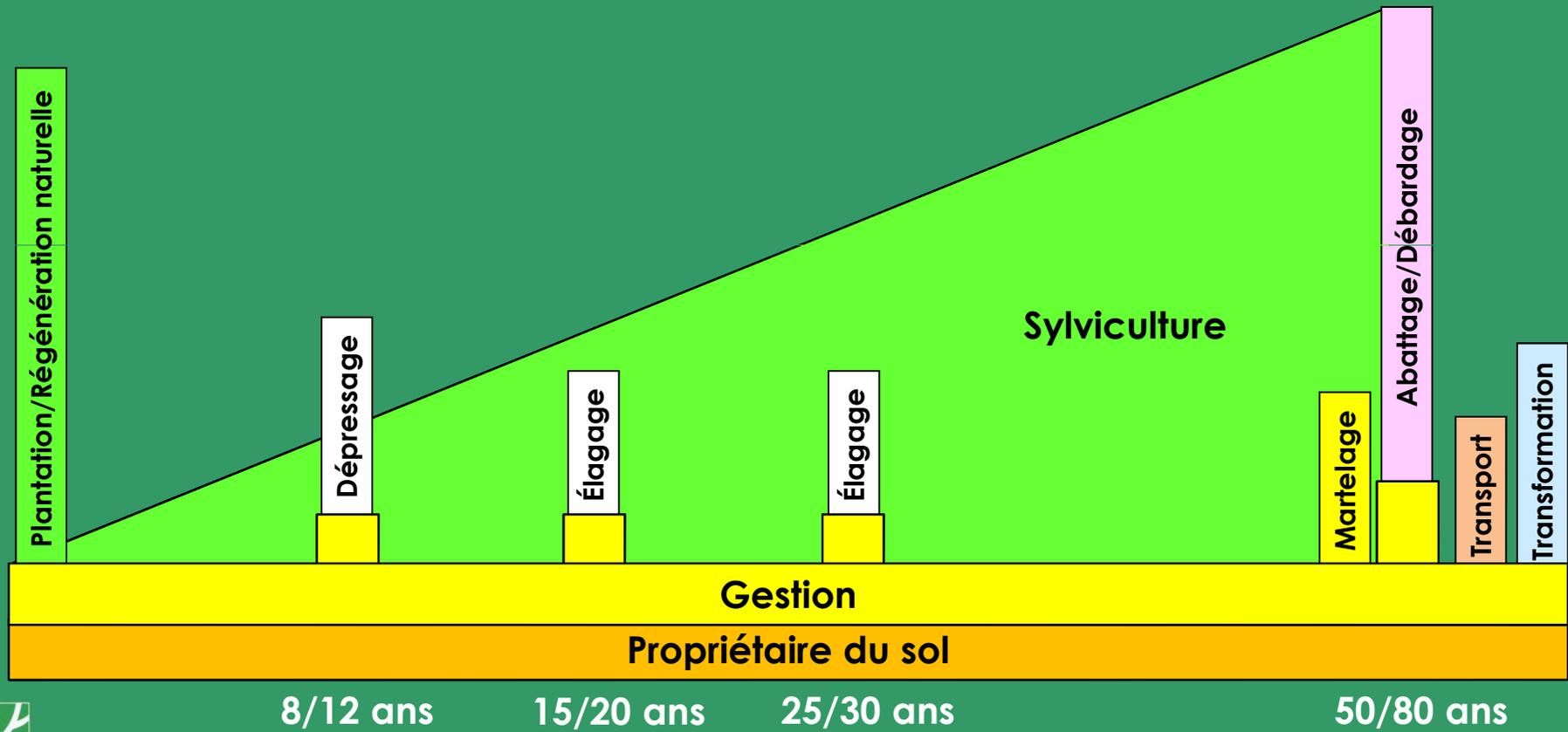


FRANSYLVA  
UR PACA

# Sylviculture : couper n'est pas jouer

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

**Les arbres ne poussent pas tous seuls gratuitement**



Forêt  
Privée  
Française

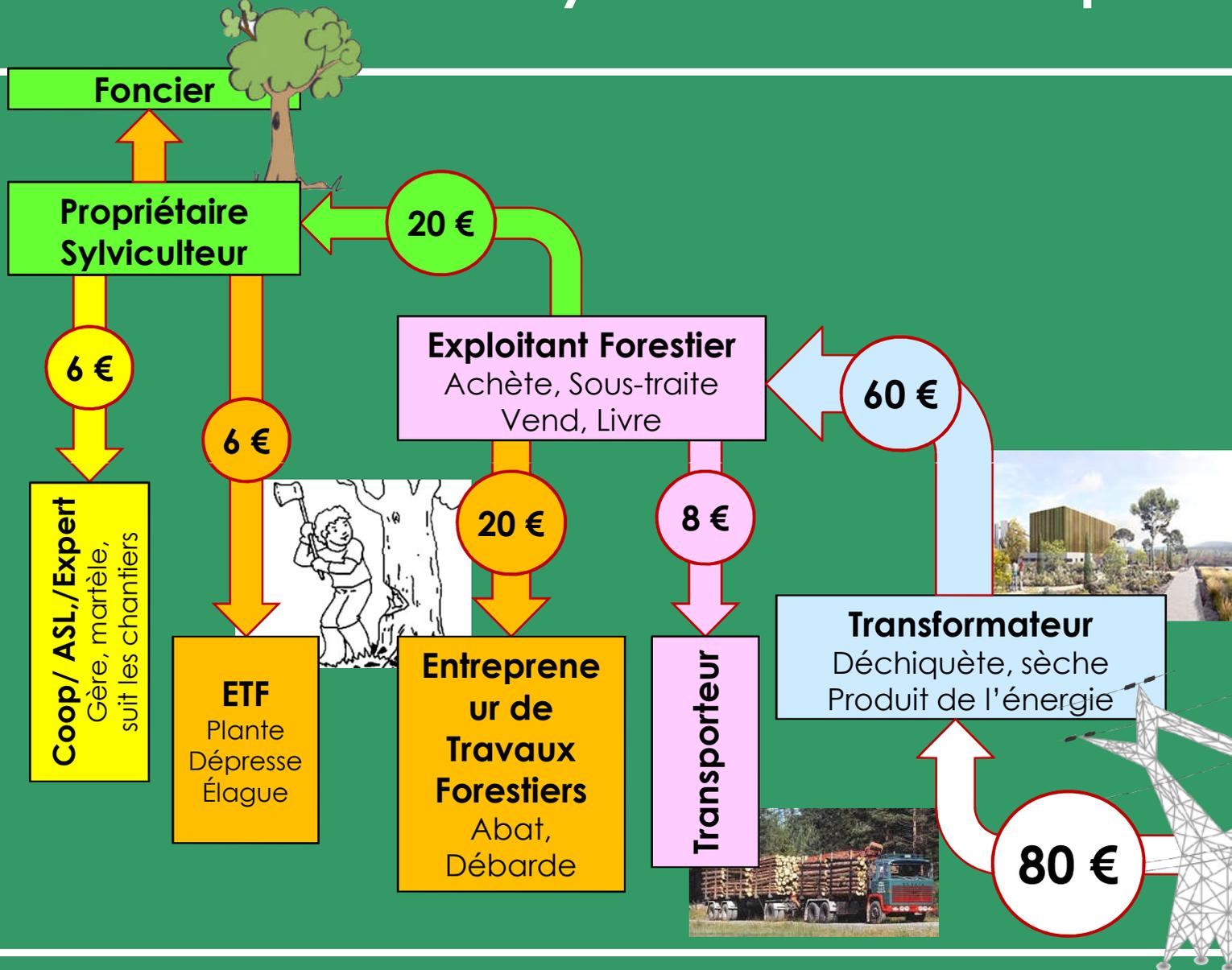
« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »



UR PACA

# Chacun doit y trouver son compte

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »



FRANSYLVA  
UR PACA

# Comité Régional Biomasse

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Pilotage des thèmes Communication, Pédagogie et Rémunération de la ressource
- 2 rapports en mai et juin 2013
  - Les forces, les faiblesses, les opportunités, les menaces
- Communication/Pédagogie
  - Les cibles
  - Les messages
  - Les actions
  - Les moyens
- Rémunération de la ressource
  - Les acteurs
  - Les flux matières et financiers



« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »



UR PACA

# Trois axes de travail

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- Communication auprès des Propriétaires Forestiers
  - Lever les freins psychologiques
  - Former à la sylviculture
  - Aider à faire des documents de gestion
  - Apprendre comment vendre son bois et à qui
- Détecter la ressource (CRPF, coopérative, exploitants...)
  - Essences, âge, volume
  - Difficultés d'exploitation et d'accès
  - Aide au regroupement en vue de chantiers viables
- Techniques nouvelles de récolte
  - Organisation de plus petits chantiers
  - Petits grumiers, remorques, ponts mobiles (accès temporaires)
  - Qualité, traitement des rémanents, plateformes de tri...



« *Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous* »



FRANSYLVA  
UR PACA

# Plan de communication global

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

## Vers les propriétaires :

- Les messages venant des syndicats sont les plus forts et portent mieux
- Évoluer de propriétaire à gestionnaire : document de gestion
- Puis de gestionnaire à sylviculteur : couper et renouveler
- Faites-vous aider : CRPF, Coopérative, ASL, Experts

## Vers les élus :

- Forêt privée-forêt publique : même combat
- Courriers et réunions locales (Syndicats, CRPF, Cofor)

## Vers l'aval :

- Récoltants (EF/ETF) et première transformation (scieurs, papetiers, énergéticiens) : dans le cadre de l'interprofession

## Vers le grand public :

- Gestion durable et acceptation des coupes (État, collectivités...)



« *Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous* »

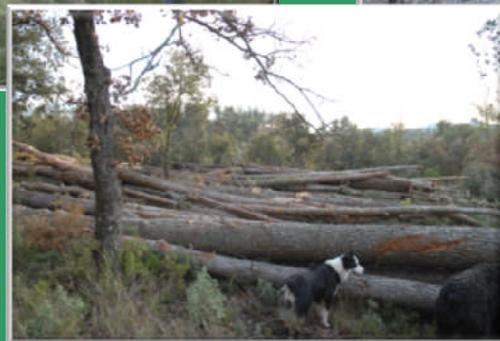


FRANSYLVA  
UR PACA

# Exploiter : couper n'est pas jouer, il faut trier

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- L'exploitation Forestière c'est couper du bois, c'est aussi le débarder et le transporter,
- Ce devrait être aussi, le trier afin de classer les différentes qualités suivant leur destination : bois d'œuvre, bois industrie, bois énergie... afin de mieux le valoriser



Forêt  
Privée  
Française

« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »



FRANSYLVA  
UR PACA

# En guise de conclusion et avant les questions

Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA

- La Forêt privée est mûre, les forestiers privés sont mobilisables (cf. notre réponse à l'AMI de l'Ademe, Dynamic Bois)
- Nous ne demandons qu'à être accompagnés (merci l'animation)
- Mais il y a quelques conditions :
  - La prise en compte de nos contraintes (économiques , techniques et réglementaires)
  - Le respect de nos droits de propriétaires (nous assumons largement nos devoirs)
  - Une amélioration sensible dans le fonctionnement de la filière (transparence et équilibre équitable)
  - La compréhension de la durée et des coûts d'investissement de nos itinéraires et de nos cycles de production
  - Et, sans nul doute, des aides significatives pour amorcer la pompe



Forêt  
Privée  
Française

« *Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous* »



Union Régionale des Syndicats de Forestiers Privés de PACA



**Merci de votre attention**

*« Les forêts privées ne sont pas un domaine public ouvert à tous »*